

Ça n'arrive pas qu'aux autres : L'accident ou la maladie du chef d'entreprise

Objectif :

Assurer sa protection financière en cas de problèmes de santé par une mise à jour de ses contrats ou en les faisant évoluer.

Date et durée :

Vendredi 1^{er} décembre 2023 de 9h à 11h (2h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 80 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenant : Pascal SOULAIN, consultant et formateur en protection sociale

Pré-requis :

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conseils pratiques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
- Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et

pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- Francis.villos@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Evaluation des besoins financiers

- En cas de décès
- En cas d'invalidité définitive
- En cas d'incapacité temporaire de maladie ou d'accident

2^{ème} partie – La prise en compte des garanties (nouvelles et anciennes) existantes dans vos caisses obligatoires

3^{ème} partie – Le bilan Social Prévoyance

4^{ème} partie – Analyse détaillée des contrats d'assurances existants

5^{ème} partie – Mise en évidence des éventuelles possibilités d'économie de budget et/ou d'amélioration des garanties

- Mutuelle
- Incapacité
- Invalidité
- Décès

6^{ème} partie – Renégociation de son programme de prévoyance